



Groupes de discussion du printemps 2019 (troisième cycle)

Sommaire

Préparé pour le Bureau du Conseil privé du Canada

Août 2019

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Numéro de contrat : 35035-182754/001/CY

Valeur du contrat : 249 535,19 \$ (incluant la TVH)

Date d'attribution du contrat : 2019-03-20

Date de livraison des services : 2019-08-12

Numéro d'enregistrement : POR 139-18

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, prière de communiquer avec le Bureau du Conseil privé du Canada à publications@priv.gc.ca.

This report is also available in English

Groupes de discussion du printemps 2019 (troisième cycle)

Sommaire

Préparé pour le Bureau du Conseil privé du Canada
Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.
Août 2019

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une série de groupes de discussion menés par Phoenix SPI pour le compte du Bureau du Conseil privé. L'étude a été réalisée auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus entre le 6 et le 26 juin 2019. En tout, 12 groupes de discussion ont été organisés dans six villes au pays : Surrey, Fredericton, Sorel, Belleville, Edmonton et Victoria.

Cette publication peut être reproduite uniquement à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès du Bureau du Conseil privé. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière de communiquer avec le Bureau du Conseil privé par courriel à publications@priv.gc.ca ou aux coordonnées suivantes :

Bureau du Conseil privé du Canada
85, rue Sparks
Pièce 1000
Ottawa (Ontario) K1A 0A3
Téléphone : 613-957-5153
Appareil de télécommunication pour malentendants (ATS) : 613-957-5741
Télécopieur : 613-957-5043

Numéro de catalogue :

CP22-177/6-2019F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-32219-3

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 139-18) :

Numéro de catalogue CP22-177/6-2019E-PDF (sommaire, anglais)

978-0-660-32218-6

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le premier ministre du Canada, 2019.

This publication is also available in English under the title : *Spring 2019 Focus Groups (Third Cycle)*

Sommaire

Le Secrétariat des communications et consultation du Bureau du Conseil privé (BCP) offre des conseils et du soutien au gouvernement du Canada, au greffier du Conseil privé, ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux sur des questions ayant trait aux communications et aux consultations. Pour ce faire, le BCP se sert notamment de la recherche sur l'opinion publique. Il a chargé Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) de diriger une série de groupes de discussion afin de mieux comprendre les points de vue des Canadiens concernant des événements d'actualité pertinents pour le gouvernement fédéral.

1. But et objectifs de la recherche

Les groupes de discussion visaient d'abord et avant tout à mieux comprendre les perceptions des Canadiens concernant des événements d'actualité, y compris leurs opinions sur l'environnement, l'acier, les pipelines, les pêches et les vaccins. Puisque les questions complexes sont souvent difficiles à communiquer à la population canadienne d'une manière qui est facile et bien comprise, il était nécessaire de mieux saisir les perspectives des Canadiens. Les Canadiens adultes âgés de 18 ans et plus représentaient la population cible. En menant cette recherche, le BCP a été en mesure de mieux comprendre les points de vue et les préoccupations des Canadiens et s'en servira pour élaborer des stratégies et des produits de communication efficaces.

2. Méthodologie

Douze groupes de discussion ont été organisés avec des Canadiens aux endroits suivants : Surrey, Fredericton, Sorel, Belleville, Edmonton et Victoria. Deux groupes ont été mis sur pied dans chacune de ces villes. Le groupe de Sorel s'est déroulé en français, alors que les autres groupes se sont tenus en anglais. Dans toutes les villes à l'exception de Surrey, les groupes ont été segmentés selon le sexe (un groupe d'hommes et un groupe de femmes). À Surrey, les groupes ont été segmentés selon la situation domiciliaire (un groupe était formé de propriétaires et l'autre groupe, de locataires). Tous les groupes comprenaient une diversité de participants selon l'âge, la situation d'emploi et le niveau de scolarité. Les groupes à Surrey étaient composés à la fois d'hommes et de femmes.

Les caractéristiques suivantes s'appliquaient également à cette recherche : 11 personnes ont été recrutées par téléphone pour chaque groupe de deux heures; les participants ont reçu une somme forfaitaire de 100 \$ en guise de remerciement pour leur temps. Tous les groupes se tenaient dans une pièce qui permettait d'observer les séances, soit derrière un miroir à sens unique, soit par une télévision en circuit fermé dans une salle adjacente à la salle de réunion où se déroulaient les groupes de discussion.

En tout, 109 Canadiens ont pris part à la recherche :

Lieu	Langue	Groupe cible	Nombre de participants	Date et heure locale
Surrey, C.-B.	Anglais	Locataires	7	6 juin; 17 h 30
Surrey, C.-B.	Anglais	Propriétaires	10	6 juin; 19 h 30
Fredericton, N.-B.	Anglais	Hommes	9	11 juin; 17 h 30

Fredericton, N.-B.	Anglais	Femmes	10	11 juin; 19 h 30
Sorel, Qc	Français	Femmes	10	12 juin; 17 h 30
Sorel, Qc	Français	Hommes	9	12 juin; 19 h 30
Belleville, Ont.	Anglais	Hommes	9	18 juin; 17 h 30
Belleville, Ont.	Français	Femmes	9	18 juin; 19 h 30
Edmonton, Alb.	Anglais	Femmes	9	25 juin; 17 h 30
Edmonton, Alb.	Anglais	Hommes	9	25 juin; 19 h 30
Victoria, C.-B.	Anglais	Hommes	9	26 juin; 17 h 30
Victoria, C.-B.	Anglais	Femmes	9	26 juin; 19 h 30

Toutes les étapes du projet ont respecté les *Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada*.

Les chercheurs étaient Philippe Azzie et Alethea Woods. Philippe a modéré les groupes de Fredericton et de Sorel. Alethea a modéré les groupes de Surrey, de Belleville, d'Edmonton et de Victoria. Les deux modérateurs ont contribué à la rédaction du rapport final.

3. Limites et utilisation des résultats de la recherche

Cette recherche était de nature qualitative et non quantitative. La recherche qualitative est conçue pour faire ressortir un large éventail d'opinions et d'interprétations au lieu de mesurer le pourcentage de la population cible ayant une certaine opinion. Par conséquent, les résultats donnent une indication du point de vue des participants sur les questions abordées, mais ils ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble de la population canadienne. Plus précisément, ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre d'individus dans la population qui ont une opinion particulière parce qu'ils ne peuvent être extrapolés sur le plan statistique.

4. Sommaire des résultats

Actualité concernant le gouvernement du Canada

Dans l'ensemble, les participants ont mentionné plusieurs choses qu'ils avaient vues, lues ou entendues au sujet du gouvernement du Canada récemment. Parmi les éléments signalés le plus souvent, notons les pipelines, dont les questions liées aux champs pétroliers et à la production de pétrole, ainsi que les tensions entre la Chine et le Canada concernant l'extradition possible de la dirigeante de Huawei. De plus petits nombres de participants ont fait mention d'autres grands enjeux, dont le plan du gouvernement fédéral de réduire ou d'interdire l'utilisation de certains plastiques; la tarification du carbone; les questions de rémunération liées à Phoenix; le dossier SNC-Lavalin; les efforts du gouvernement fédéral de gérer les relations canado-américaines et les relations fédérales-provinciales; le différend entre le Canada et les Philippines sur les ordures; la réconciliation avec les peuples autochtones; les questions concernant la démission de deux ministres fédéraux; la création de plus de un million d'emplois depuis 2015; le rapport sur les femmes autochtones disparues ou assassinées; le financement insuffisant pour le bureau du vérificateur général; les mesures ou le soutien du gouvernement fédéral dans le contexte des

inondations; un programme national d'assurance-médicaments; et la prochaine élection fédérale (automne 2019).

Soins de santé¹

Lorsqu'on leur a demandé d'identifier le plus grand défi en matière de soins de santé dans leur collectivité, les participants ont à maintes reprises souligné la pénurie de médecins ou les difficultés à trouver des omnipraticiens, la pénurie de spécialistes, ainsi que les longues périodes d'attente pour les interventions, les opérations ou les traitements. Un certain nombre de participants ont également indiqué que les problèmes liés aux Canadiens plus âgés étaient un grand défi en matière de santé dans leur collectivité. Ils ont notamment fait référence au vieillissement de la population, aux lacunes relatives aux soins à domicile, ainsi qu'au nombre insuffisant de maisons de retraite ou au temps d'attente pour l'admission dans une résidence pour personnes âgées.

Les participants connaissaient relativement peu les initiatives fédérales en matière de soins de santé. La majorité d'entre eux ne savaient rien au sujet des mesures prises dans les dernières années par le gouvernement fédéral dans le domaine des soins de santé. Certains participants ont ajouté ou précisé que les soins de santé relèvent principalement de la compétence provinciale et/ou que le rôle du gouvernement fédéral est principalement de fournir du financement aux provinces.

Les participants ont reçu un document énumérant certaines priorités possibles auxquelles le gouvernement fédéral pourrait s'attaquer en matière de soins de santé. On leur a demandé d'indiquer quels éléments, selon eux, devraient représenter les première, deuxième et troisième priorités du gouvernement. Aux yeux du plus grand nombre de participants, le gouvernement devrait d'abord et avant tout tenter de remédier aux pénuries de médecins et de personnel en soins infirmiers. Pour une proportion moins importante de participants, le gouvernement devrait permettre aux Canadiens de se nourrir plus sainement en rendant les aliments sains plus abordables et il devrait offrir à tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables.

En ce qui a trait à l'élément « fournir à tous les Canadiens un accès juste et équitable à des médicaments sur ordonnance abordables », on a demandé aux participants de nous dire ce que signifiait, à leur avis, un « accès juste et équitable ». Dans l'esprit des participants, cette expression est généralement associée à l'une des trois choses suivantes : l'accès universel/uniforme (c'est-à-dire l'accès à tous, partout); une couverture de base/des normes minimales (c.-à-d. un « minimum de base » couvert en termes de financement des médicaments sur ordonnance); et une couverture en fonction des ressources (c.-à-d. que la couverture serait déterminée et offerte en fonction du revenu).

Les participants ont reçu un deuxième document énumérant certains noms possibles qui pourraient être utilisés pour désigner une stratégie gouvernementale visant à améliorer l'accès à des médicaments sur ordonnance abordables. Deux noms ont obtenu la faveur : « Régime des ordonnances du Canada » et « Régime national d'assurance-médicaments ». Les deux ont été préférés par un nombre semblable de participants et chacun a été identifié deux fois plus souvent

¹ Les enjeux relatifs aux soins de santé ont été abordés avec les participants de toutes les villes, sauf Surrey.

que son plus proche rival, « Régime universel des médicaments sur ordonnance ». Pour expliquer pourquoi ils préféreraient ces deux options, les participants ont invoqué leur caractère inclusif.

Environnement

Les participants ont identifié collectivement plusieurs choses qu'ils avaient vues, lues ou entendues au sujet de l'environnement ces derniers temps. Parmi les problèmes les plus souvent mentionnés, notons les changements environnementaux et/ou leurs répercussions, y compris, par exemple, le réchauffement de la planète qui se produit plus rapidement au Canada qu'ailleurs, la hausse des températures moyennes, la fonte des glaciers à un rythme sans précédent, et une augmentation du nombre d'espèces menacées d'extinction.

Bon nombre de participants avaient entendu parler de la question de la pollution plastique. Les mesures prises par le gouvernement du Canada pour interdire les plastiques à usage unique ont suscité dans l'ensemble une réaction positive, et la plupart des participants jugeaient que ces mesures étaient importantes. Cependant, les participants ont souvent fait mention du fait qu'il est nécessaire de prévoir des solutions de rechange efficaces et pratiques pour assurer une mise en œuvre efficace de l'interdiction. Les participants avaient l'impression qu'une telle interdiction s'appliquerait à ce qui suit : bouteilles d'eau, sacs d'épicerie en plastique, sacs de rangement refermables, pellicule plastique, tasses à café jetables, emballage ou enveloppes à bulles, contenants de lait, pailles, ustensiles en plastique et plastiques agricoles (p. ex., ficelle en plastique).

Salubrité des aliments

On a demandé aux participants d'identifier les avantages associés à un plus grand recours, par le gouvernement du Canada, à la technologie pour surveiller les établissements alimentaires à faible risque, et leurs préoccupations à cet égard. Les participants n'ont eu aucune difficulté à faire mention d'avantages pouvant découler d'une telle approche. Parmi les avantages signalés à maintes reprises, notons une plus grande vigilance des membres du personnel (en raison de la surveillance constante), des économies de coûts, la saisie continue de données et la capacité d'effectuer des analyses à long terme ou échelonnées sur un certain temps. Pour ce qui est des préoccupations, les participants ont soulevé les points suivants : le fait que les caméras ne sont pas en mesure de tout transmettre (p. ex., senteurs ou odeurs), les exploitants sans scrupules qui pourraient trouver des moyens d'éviter le champ de vision des caméras, les problèmes techniques avec les caméras, des enjeux possibles liés à la protection de la vie privée et des problèmes de redondance, en particulier la nécessité que quelqu'un examine les séquences vidéo.

Lorsqu'on leur a demandé quel impact une telle utilisation de la technologie aurait sur leur niveau de confiance dans le système alimentaire canadien, les participants n'avaient pas tous la même perspective. Certains auraient moins confiance dans le système, alors que d'autres ont dit que cela n'aurait pas d'incidence. En revanche, un petit nombre de participants auraient davantage confiance si des caméras étaient utilisées dans des établissements à faible risque.

On a aussi indiqué aux participants que le gouvernement du Canada pourrait possiblement recourir à une tierce partie, plutôt qu'à ses propres analystes, pour examiner les données saisies par les caméras installées dans les établissements alimentaires à faible risque. Encore une fois, les participants n'avaient pas tous le même point de vue concernant l'impact d'une telle approche sur leur niveau de confiance dans le système alimentaire canadien. Certains ont indiqué qu'ils auraient

moins confiance, alors que d'autres ont dit que cela n'aurait aucun impact sur leur niveau de confiance.

La valeur du contrat s'élevait à 249 535,19 \$ (incluant la TVH).

Déclaration de neutralité politique

En ma qualité de cadre supérieure de Phoenix Strategic Perspectives, je certifie par la présente que les produits livrés sont en tout point conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique qui sont décrites dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, les préférences de partis politiques, les positions vis-à-vis de l'électorat ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son dirigeant.

Signature :



Alethea Woods, présidente
Phoenix Strategic Perspectives